



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, December 13, 2010

Issue No. 16

Twenty-sixth meeting on:

The application of the Official Languages Act and
of the regulations and directives made under it
(English-speaking communities in Quebec
and other issues)

APPEARING:
The Honourable Stockwell Day, P.C., M.P.,
President of the Treasury Board

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 13 décembre 2010

Fascicule n° 16

Vingt-sixième réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles ainsi
que des règlements et instructions en découlant
(Les communautés anglophones du Québec
et d'autres enjeux)

COMPARAÎT :
L'honorable Stockwell Day, C.P., député,
président du Conseil du Trésor

STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boisvenu	Losier-Cool
* Cowan	Rivard
(or Tardif)	Seidman
De Bané, P.C.	Tardif
Fortin-Duplessis	
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Wallace (*December 9, 2010*).

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Rivard (*December 7, 2010*).

The Honourable Senator Losier-Cool replaced the Honourable Senator Munson (*December 7, 2010*).

The Honourable Senator De Bané, P.C., replaced the Honourable Senator Fraser (*December 7, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu	Losier-Cool
* Cowan	Rivard
(ou Tardif)	Seidman
De Bané, C.P.	Tardif
Fortin-Duplessis	
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Wallace (*le 9 décembre 2010*).

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 7 décembre 2010*).

L'honorable sénateur Losier-Cool a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 7 décembre 2010*).

L'honorable sénateur De Bané, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Fraser (*le 7 décembre 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 13, 2010
(29)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:07 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, De Bané, P.C., Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Rivard and Seidman (7).

Other senator present: The Honourable Senator Fraser (1).

Also present: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 24, 2010, the committee continued to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it. (*For the full text of the order of reference, see Issue No. 2 of the committee proceedings.*) (Topic: English-speaking communities in Quebec and other issues.)

APPEARING:

The Honourable Stockwell Day, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

Mr. Day made a presentation and answered questions.

At 5:47 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 13 décembre 2010
(29)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 7, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Rivard et Seidman (7).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Fraser (1).

Aussi présentes : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le comité continue son étude concernant l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*) (Sujet : Les communautés anglophones du Québec et d'autres enjeux.)

COMPARAÎT :

L'honorable Stockwell Day, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

M. Day fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 17 h 47, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 13, 2010

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:07 p.m. to continue its study of the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it. (Topic: The English-Speaking Communities in Quebec and other issues.)

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, we have a quorum and I would therefore like to call the meeting to order.

Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. With us today is the President of the Treasury Board, the Honourable Stockwell Day.

Mr. Minister, it is with great pleasure that the committee welcomes you to its meeting and, on behalf of the members, I thank you for accepting our invitation to appear today.

[*English*]

The Treasury Board Secretariat is responsible for the elaboration and coordination of federal policies and programs to ensure that official languages are respected in federal institutions. The secretariat monitors the actions of federal institutions in regard to communication with the public and delivery of services, language of work and equitable participation of English-speaking and French-speaking individuals in the public service.

The committee could not end its study on English-speaking communities in Quebec before having an opportunity to hear from you on this matter. Furthermore, your appearance is an opportunity for the committee to hear from you on the annual report tabled in Parliament in July of 2010 and on the government response to the third report of the committee on Part VII of the Official Languages Act and on other issues related to your responsibilities with respect to official languages.

Mr. Day, again, thank you for accepting the invitation to appear before us today.

[*Translation*]

Honourable colleagues, I would like to remind you that the meeting with the President of the Treasury Board runs to 5:45 p.m. I would therefore ask members to be as brief and concise as possible. Each senator will have four minutes to put their question to and receive an answer from the witness.

[*English*]

Mr. Day, I invite you to take the floor and then senators will follow with questions.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 13 décembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 7, pour faire une étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant. (Sujet : Les communautés anglophones du Québec et d'autres enjeux.)

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je vois que nous avons quorum et je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Nous accueillons aujourd'hui le président du Conseil du Trésor, l'honorable Stockwell Day.

Monsieur Day, c'est avec grand plaisir que le comité vous accueille à sa réunion et au nom des membres, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui.

[*Traduction*]

Le Secrétariat du Conseil du Trésor est chargé de l'élaboration et de la coordination des politiques et des programmes fédéraux de manière à garantir le respect des langues officielles dans les institutions fédérales. Il surveille les mesures que prennent les institutions fédérales à l'égard des communications avec le public, de la prestation de services, de la langue de travail et de la participation équitable des francophones et des anglophones dans la fonction publique.

Le comité ne pouvait terminer son étude sur les communautés anglophones du Québec sans avoir eu l'occasion de vous entendre sur la question. De plus, votre comparution est une occasion pour le comité de recueillir vos commentaires sur le rapport annuel déposé au Parlement en juillet 2010 et sur la réponse du gouvernement au troisième rapport du comité portant sur la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, ainsi que sur d'autres questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

Monsieur Day, merci encore d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui.

[*Français*]

Honorables collègues, j'aimerais vous rappeler que la réunion avec le président du Conseil du Trésor se termine à 17 h 45. Je demande aux membres et au témoin d'être aussi brefs et concis que possible. J'allouerai environ quatre minutes à chaque sénateur pour poser leur question et recevoir la réponse de la part du témoin.

[*Traduction*]

Monsieur Day, je vous invite maintenant à prendre la parole; lorsque vous aurez terminé, les sénateurs vous poseront des questions.

[Translation]

Hon. Stockwell Day, M.P., P.C., President of the Treasury Board: Thank you very much, to the members of the committee for their patience. I was a few minutes late, as there is always business to attend to in the House. It is very important to me to be here today and I would also like to thank you for the interest you have shown.

As you know, this is the 40th anniversary of the Official Languages Act, which I believe is good for Canadians. I am proud of what we have accomplished over the past 40 years in the area of official languages.

[English]

There is a lot to celebrate in this fortieth year, but there is also work to be done. I think we all recognize that.

[Translation]

And while we are proud, it is important to understand that there is still more to accomplish. That is why we have implemented the Roadmap for Canada's Linguistic Duality.

[English]

It is a path that we are proud to be on but one that is not without its challenges. As you know, at Treasury Board, my responsibilities fall under Part IV, Part V and Part VI of the act. I understand my colleague, James Moore, Minister of Canadian Heritage, has had time with you and you with him and that was appreciated.

As far as the Treasury Board itself is concerned, clearly we will continue to develop and coordinate the policies and the programs relating to Part IV, Part V and Part VI of the Official Languages Act.

Basically, we are talking about dealing with services to the public, the language of work and the equitable participation of anglophone and francophone Canadians in the public service. That effort will continue from my point of view, and those engaged in it, in an open and, I would say, energetic way.

You are aware the deputy heads of federal institutions are ultimately responsible for human resource management, but Treasury Board is there with their statutory designations to play the complementary oversight role in the areas that pertain to them.

[Translation]

As you know, heads of federal institutions are responsible, and rightly so, for human resources management within their organizations, and in particular, for the application of the Official Languages Act.

[Français]

L'honorable Stockwell Day, C.P., député, président du Conseil du Trésor : Merci beaucoup aux membres pour leur patience. Je suis quelques minutes en retard et il y a toujours des choses à l'autre endroit. Il est très important pour moi d'être ici aujourd'hui. Je vous remercie également de votre intérêt.

Comme vous le savez, c'est le quarantième anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Je crois que c'est une bonne chose pour nous et je suis fier de ce que nous avons accompli pendant 40 ans avec le grand dossier des langues officielles.

[Traduction]

Il y a beaucoup à célébrer en ce 40^e anniversaire d'existence de la Loi sur les langues officielles, mais il reste encore du travail à faire. Je crois que nous le reconnaissons tous.

[Français]

Nous sommes fiers, mais aussi, il est important de reconnaître qu'il y a des choses à faire. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre la Feuille de route pour la dualité linguistique.

[Traduction]

C'est une voie que nous sommes fiers de suivre, mais elle n'est pas sans embûches. Comme vous le savez, au Conseil du Trésor, mes responsabilités découlent des parties IV, V et VI de la loi. Je crois savoir que mon collègue, James Moore, ministre du Patrimoine canadien, a passé du temps avec vous et vous avec lui, et cela a porté fruit.

De son côté, le Conseil du Trésor continuera évidemment d'élaborer et de coordonner les politiques et programmes concernant les parties IV, V et VI de la Loi sur les langues officielles.

Celles-ci portent essentiellement sur les services publics, la langue de travail et la participation équitable des Canadiens anglophones et francophones dans la fonction publique. De mon point de vue et de celui de ceux qui sont engagés dans cette initiative, les efforts dans ce sens vont se poursuivre de manière ouverte et énergique, je dirais.

Comme vous le savez, les administrateurs généraux des institutions fédérales sont, en définitive, responsables de la gestion des ressources humaines, mais le Conseil du Trésor, en vertu des mandats que lui confère la loi, doit jouer un rôle complémentaire de surveillance dans les domaines relevant de leur compétence.

[Français]

Comme vous le savez, les administrateurs généraux des institutions fédérales sont, à juste titre, responsables de la gestion des ressources humaines au sein de leur organisme, notamment l'application de la Loi sur les langues officielles.

[English]

We want to ensure the deputy heads will have the right support to fulfill those obligations. You are aware the Prime Minister announced changes last year in the governance structure for the management of human resources in the public sector and the public service, and that change has had implications.

I believe we have seen a reduction in duplication, and clarified the roles and responsibilities of institutions. I believe that change has been necessary and helpful. We have created the Office of the Chief Human Resources Officer within the Treasury Board Secretariat. There are a number of ways the office supports institutions to help them comply with the act. Clearly guiding institutions in their understanding of linguistic obligations and developing the tools to assist departments in complying with the Official Languages Act and its regulations is one of them. A number of events are organized, whether it is the annual forum on good practices for public servants from across the government to educational opportunities.

We will work closely and continue to work closely with the institutions to help ensure that Canadians receive that equal quality of services in the official language of their choice. That work includes, by the way, being able to support institutions to help them not only work alongside but promote and enhance the availability of services to minority language groups. This approach is not a static one; this is something that requires energy and foresight.

We have been supporting federal institutions to implement the *Caldech* judgment of the Supreme Court. As you are aware, this particular ruling takes into account differences in characteristics and circumstances, and moves away from any idea that equality means the exact same provision of services in each place. Rather, it deals with the whole principle of substantive equality to institutions, programs and services, and resources being adapted to meet those specific needs. These key factors must be taken into account.

As you are probably aware, we also report annually to Parliament on the progress that federal institutions are making in a number of areas. Those progress reports are important. The latest report, 2008-09, shows that the vast majority of employees that provide personal and central service to Canadians in the areas of compensation, financial communications and library services meet the language requirement of their position. We have seen that rate continue to rise. It was nearly 93 per cent in 2009, compared to 91 per cent in 2007. The annual report shows that nearly 92 per cent of employees who supervise staff, including executives, meet the language requirements of their position. This information is important to note.

[Traduction]

Nous voulons nous assurer que les administrateurs généraux ont le soutien approprié pour remplir ces obligations. Vous savez que le premier ministre a annoncé des changements, l'année dernière, dans la structure de gouvernance relative à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, et ces changements ont eu des conséquences.

Cela a permis de limiter les doubles emplois et de préciser les rôles et responsabilités des institutions. C'étaient des modifications nécessaires et utiles. Nous avons créé le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce bureau aide les institutions à se conformer à la loi de plusieurs façons. Par exemple, il amène les institutions à comprendre leurs obligations linguistiques et met au point des outils pour aider les ministères à observer la Loi sur les langues officielles et son règlement. Plusieurs activités sont organisées, comme le forum annuel sur les pratiques exemplaires à l'intention des fonctionnaires de l'ensemble du gouvernement et les occasions de perfectionnement.

Nous allons continuer de travailler aussi en étroite collaboration avec les institutions pour qu'elles veillent à ce que les Canadiens reçoivent des services de qualité égale dans la langue officielle de leur choix. Ce travail consiste notamment à assister les institutions non seulement pour qu'elles travaillent en collaboration, mais aussi pour qu'elles puissent promouvoir et améliorer les services qu'elles offrent aux groupes linguistiques en situation minoritaire. Il s'agit d'une approche dynamique qui requiert de l'énergie et de la prévoyance.

Nous avons aidé les institutions fédérales à mettre en œuvre le jugement de la Cour suprême dans l'affaire *Caldech*. Comme vous le savez, cette décision particulière tient compte des caractéristiques et circonstances différentes des communautés de langues officielles en situation minoritaire et s'éloigne de l'idée selon laquelle l'égalité consiste à fournir exactement les mêmes services partout. Elle insiste plutôt sur la nécessité d'appliquer le principe d'égalité réelle aux institutions, programmes et services, et sur le fait que les ressources doivent être adaptées pour répondre aux besoins particuliers. Ce sont des facteurs clés à prendre en considération.

Comme vous le savez probablement, nous faisons également rapport chaque année au Parlement sur les progrès accomplis par les institutions fédérales dans plusieurs domaines. Ces rapports d'étape sont importants. Le dernier, qui date de 2008-2009, montre que la grande majorité des employés qui fournissent des services personnels et importants aux Canadiens, dans des domaines comme la rémunération, les finances, les communications et les services de bibliothèque, satisfont aux exigences linguistiques de leur poste. En fait, la proportion continue d'augmenter. Elle approchait les 93 p. 100 en 2009, comparativement à 91 p. 100 en 2007. Le rapport annuel révèle également que près de 92 p. 100 des employés qui supervisent du personnel, y compris les cadres supérieurs, satisfont aux exigences linguistiques de leur poste. Il est important de le signaler.

As of March 31, 2009, the participation of anglophones in all federal institutions subject to the act was nearly 73 per cent, and for francophones it was 27 per cent. Those rates are stable. They closely match the rates found in the Canadian population. I think those rates give us an indication that both official language groups continue to be well represented in the public service.

As I know this area is of specific interest for you, looking at the region of Quebec, we see good representation rates there. Anglophones make up about 14 per cent of public servants at institutions outside the National Capital Region, and that percentage is almost identical to the percentage of anglophones found in Quebec, which stands at just under 14 per cent based on 2006 Census figures.

As we continue to implement the Roadmap for Canada's Linguistic Duality, our commitment to official languages is not only strong but will continue strong and, I believe, will increase.

[*Translation*]

With the help of the roadmap, we will continue to provide more opportunities for French-speaking Canadians across the country and for English-speaking Canadians in Quebec, to ensure that they are able to live and work in a vibrant community in the official language of their choice.

[*English*]

Those are some of my overview remarks. I know you have questions and perhaps advice for me, which will be helpful as we continue to move on this pathway and on this journey.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, may I remind you that you will each have three to four minutes for questions and answers, as we must wrap up at 5:45 p.m.

Senator Fortin-Duplessis: In September, the committee held hearings in Quebec and welcomed here to Ottawa several anglophone groups that presented briefs. We heard about the problems English-speaking communities were having and about the major challenges they were facing.

I for one always thought that Quebec's anglophones were wealthy individuals and that everything was going well for them. However, I discovered during the hearings that this was not the case. We heard about the incredibly high dropout rate and about many other kinds of problems.

You quoted some percentages, but your figures do not quite correspond to mine. Quebec anglophones are under-represented at various level of government. According to my figures, representation at the federal level is 11.7 per cent. At the provincial level, the proportion is an astonishing 2.8 per cent. Finally, if we combine municipal, regional and local representation, we come up with a figure of 7 per cent.

Au 31 mars 2009, le taux de participation des anglophones dans toutes les institutions fédérales assujetties à la loi s'élevait à environ 73 p. 100, et à 27 p. 100 pour les francophones. Ces taux sont demeurés stables. Ils correspondent aussi très étroitement au taux relevé dans la population canadienne. Je pense qu'ils nous indiquent que les deux groupes de langues officielles continuent d'être bien représentés au sein de la fonction publique.

Comme je sais que cela vous intéresse particulièrement, je vous dirais qu'au Québec, on constate aussi que les taux de représentation sont satisfaisants. Les anglophones représentent approximativement 14 p. 100 des fonctionnaires dans les institutions à l'extérieur de la région de la capitale nationale, et ce pourcentage est à peu près identique à celui des anglophones au Québec, lequel se situe un peu en dessous des 14 p. 100, si l'on se fie aux chiffres du recensement de 2006.

En poursuivant la mise en œuvre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, notre engagement à l'égard des langues officielles est fort, et continuera de l'être de plus en plus, je crois.

[*Français*]

Au moyen de la Feuille de route, nous continuerons d'accroître les possibilités pour les Canadiens francophones dans tout le pays et les Canadiens anglophones au Québec, afin qu'ils vivent et travaillent dans une communauté dynamique, dans la langue officielle de leur choix.

[*Traduction*]

Ceci conclut mon exposé. Je sais que vous avez des questions et peut-être des conseils à me donner, qui nous seront utiles dans la poursuite de nos travaux et de nos initiatives.

[*Français*]

La présidente : Je vous rappelle, honorables sénateurs, que nous n'accordons que trois à quatre minutes maximum par sénateur pour les questions et les réponses, parce que nous devons terminer à 17 h 45.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Nous avons tenu des audiences dans la province de Québec au mois de septembre et avons reçu ici, à Ottawa, plusieurs groupes d'anglophones qui nous ont présenté des mémoires. On a pu connaître ainsi leurs difficultés et avons découvert leurs défis vraiment importants.

Personnellement, j'ai toujours cru que les anglophones au Québec étaient des gens riches et que tout allait bien pour eux, mais, lors de nos audiences, je me suis aperçue que ce n'était pas le cas. On a vu un taux de décrochage épouvantable ainsi que toutes sortes d'autres problèmes.

Vous avez mentionné des pourcentages, mais ceux que j'ai ne correspondent pas tout à fait. Les anglophones du Québec sont sous-représentés dans les divers paliers de l'administration publique, mais au niveau fédéral, les chiffres que j'ai, moi, c'est 11,7 p. 100. Au niveau provincial, on s'évanouit presque, parce que c'est 2,8 p. 100. Finalement, lorsqu'on joint le municipal, le régional et le local, on arrive à 7 p. 100.

The participation of anglophones in government is lower than that of francophones across all regions of Quebec. In your opinion, what steps could be taken to improve access to employment in the public sector?

Mr. Day: These are very interesting statistics, especially since they differ from the ones I have. It is important for the people in charge of program management to continue encouraging people to follow programs to improve access to employment in the public sector.

I find your figures and percentages quite interesting because if English-speaking Canadians are under-represented, then this is a challenge for us. That is why it is important to continue our efforts. We have programs in place and responsible individuals working to achieve acceptable levels of representation. As minister, in terms of the bills that I am responsible for, I will continue this work. I want to see a change in these statistics.

Senator Fortin-Duplessis: I can let you know where these figures were taken from. As President of the Treasury Board, have you identified areas where improvements could be made?

I listened closely to your opening statement. You must have some idea of where improvements could be made to official languages, either to French in those provinces in which francophones are in the minority, or to English in Quebec. What have you observed and where in your opinion could improvements be made?

Mr. Day: As I see it, one of the most important things we can do is continue the consultation process, as you pointed out. I truly believe that we have made some progress.

[English]

In the last report of the Commissioner of Official Languages, his exact words were “surprised.” He said he could not have imagined 40 years ago — four decades ago — that we would have achieved the levels that we have now. Obviously, he had other things to say, too, but broadly speaking, it is important that we communicate with respect to all the progress to show that there has been progress over a period of time. It is not even from the point of view of which party was governing because, over the 40 years, it was not always the same party. There has been progress, and there is more to do.

Reaching the people themselves who are served or who feel they are not well served is how I find democracies run best, namely, by hearing from the people we serve and then trying to match that information with the reality.

Over the next five years, as we have \$1.1 billion committed to the pathway itself, we have the opportunity to direct resources where we are hearing and seeing the greatest pressures, and we need to continue to do that.

Le poids relatif des anglophones au sein de l'administration publique est inférieur à celui des francophones dans l'ensemble des régions du Québec. Selon vous, monsieur le ministre, de quelle manière pourrait-on améliorer l'accès aux emplois dans le secteur public?

M. Day : Les chiffres que vous avez mentionnés m'intéressent, surtout parce qu'ils ne sont pas les mêmes que les miens. Il est important que nos responsables de gestion des programmes continuent à encourager les gens à suivre les programmes pour améliorer l'accès aux emplois dans le secteur public.

Je suis intéressé par vos chiffres et vos pourcentages parce que si vous avez une sous-représentation, c'est un défi pour nous. Voilà pourquoi c'est important de continuer. Nous avons des programmes et nous avons des gens qui en sont responsables afin d'atteindre des niveaux acceptables. Moi-même, en tant que ministre, pour ce qui est des projets de loi dont je suis responsable, je vais poursuivre ce travail. Je veux voir une différence dans les chiffres.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vais vous dire l'endroit où on les a pris. Maintenant que vous êtes président du Conseil du Trésor, avez-vous remarqué des points qui pourraient être améliorés?

J'ai écouté avec attention votre déclaration liminaire. Vous devez bien avoir une idée de l'endroit où on peut encore améliorer les langues officielles, soit le français dans les provinces où ils sont en minorité, ou l'anglais dans la province de Québec. Qu'avez-vous constaté et qu'est-ce qui, pensez-vous pourrait être amélioré?

M. Day : L'une des choses les plus importantes, à mon avis, c'est de continuer à consulter, comme vous l'avez dit. Je suis convaincu que nous avons fait des progrès.

[Traduction]

Dans son dernier rapport, le commissaire aux langues officielles s'est dit, et je le cite, « surpris ». Il a déclaré qu'il y a 40 ans — quatre décennies en arrière —, il n'aurait pu imaginer les progrès que nous avons accomplis à ce jour. Évidemment, il a dit d'autres choses, mais de façon générale, il est important que nous parlions de tous les progrès réalisés afin de montrer que du chemin a été parcouru pendant toute cette période. Il ne s'agit même pas de savoir quels partis étaient au pouvoir, parce que pendant 40 ans, ce ne sont pas les mêmes partis qui ont gouverné. Il y a eu des progrès, mais il y a encore du travail à faire.

Je crois que le propre des démocraties, c'est d'aller au-devant des gens qu'elles servent ou qui considèrent ne pas être bien servis, en étant à leur écoute et en essayant de comparer l'information reçue avec la réalité.

Au cours des cinq années à venir, avec la somme de 1,1 milliard de dollars que nous avons engagé, nous pourrions mettre des ressources là où nous entendons et voyons qu'il y a les pressions les plus grandes, et nous devons continuer sur cette voie.

[Translation]

We know what the challenges are. People have told us that there are problems and they have asked us to work on finding solutions and on improving these percentages.

Senator Champagne: Approximately 200 federal institutions are subject to the Official Languages Act and as a rule, they are required to submit an annual review. In 2008-09, only 77 institutions were asked to submit a review and of those, not every institution was asked to submit a comprehensive review. In some cases, only partial reviews were submitted. As you can appreciate, it is rather hard for us to make year-over-year comparisons when the number of institutions submitting reviews varies and when different types of reviews are submitted.

What criteria do you use to decide which institutions must submit a review, and whether it should be comprehensive, or partial? On what basis do you make that determination?

Mr. Day: As I said, certain sections of the act, specifically Parts IV, V and VI, come under my purview. To meet these responsibilities, we continue to work with responsible officials. It is important to bring any cases of failure to comply with the regulations to their attention.

Senator Champagne: According to your report, you asked only 77 of the 200 institutions to submit a review. I would like to know the reason for that decision.

Mr. Day: We saw an improvement in the percentages and we wanted to continue on this path.

As you said, a total of 77 institutions submitted a review, while others did not. I want to find out if the President of the Treasury Board is the authority responsible for following up on this matter. If he is, then I will do a follow-up. And if it is someone else's job to do so, it will continue to be the government's responsibility. We will continue to verify if institutions that were supposed to submit a review in fact did so and if they did not, why they did not. We need answers. I need to ask these kinds of questions and if I have to, I will use persuasive tactics.

[English]

The Chair: Are you willing to do that?

Mr. Day: Absolutely.

Senator Fraser: Further to the question of Senator Fortin-Duplessis, the information I have here, taken from your department's annual report, is that in federal institutions, the anglophone participation rate was indeed 14.1 per cent. However, in the core public administration, it was only 7.9 per cent, which would seem to be directly related to your department.

[Français]

Nous sommes au courant des défis. Les gens nous disent qu'il y a des problèmes et nous demandent de collaborer pour trouver des solutions et pour continuer à voir une amélioration dans les pourcentages.

Le sénateur Champagne : Il y a environ 200 institutions fédérales assujetties à la Loi sur les langues officielles et elles devraient normalement présenter un bilan chaque année. Nous avons remarqué que, en 2008-2009, seulement 77 institutions ont été invitées à présenter un bilan et toutes n'ont pas présenté un bilan total; dans certains cas, c'était un bilan partiel. Vous comprendrez que c'est assez difficile pour nous de comparer d'une année à l'autre si le nombre d'institutions varie et si le type de bilan fourni est différent.

Quels critères utilisez-vous pour déterminer les institutions qui doivent soumettre un bilan? Sera-t-il total ou partiel? De quelle façon décidez-vous? Qu'est-ce qui vous motive?

M. Day : Comme je l'ai dit, il y a des sections du projet de loi qui sont sous ma responsabilité, soit les parties IV, V et VI. Pour assumer ces responsabilités, il faut que nous continuions à travailler avec les gens qui sont responsables. S'il y a des cas où les règlements n'ont pas été respectés, c'est important de leur souligner le problème.

Le sénateur Champagne : Dans ce cas-ci, on dit que vous n'avez invité que 77 des 200 institutions à soumettre un bilan. Je me demande ce qui a motivé votre choix.

M. Day : Nous avons vu une amélioration dans les pourcentages et nous voulons continuer dans ce sens.

Vous avez mentionné 77 institutions qui ont fait un rapport, et il y en a d'autres qui n'en ont pas fait. Je veux déterminer si c'est spécifiquement la responsabilité du président; si c'est vrai, je vais faire le suivi de la question, et si c'est dans un autre dossier, cela continue d'être la responsabilité du gouvernement. Nous allons continuer à travailler pour voir s'il y a des institutions qui doivent rapporter, et, si elles ne l'ont pas fait, pourquoi. Il faut trouver les réponses. Il faut que je pose des ce genre de questions et, si le cas nécessite d'employer la force pour être persuasif, je devrai le faire.

[Traduction]

La présidente : Est-ce que cela vous convient?

M. Day : Absolument.

Le sénateur Fraser : Pour faire suite à la question du sénateur Fortin-Duplessis, je dirais que l'information dont je dispose et qui provient du rapport annuel de votre ministère indique que dans les institutions fédérales, le taux de participation des anglophones était effectivement de 14,1 p. 100. Toutefois, au sein de l'administration publique centrale, il n'était que de 7,9 p. 100, ce que l'on peut voir comme étant directement lié à votre ministère.

How do you see the differences between English Quebec and French-speaking communities in the other provinces? What steps has your department taken, is it taking, will it take, to understand those differences and adjust its policies appropriately?

Mr. Day: You used the word “differences.” I think that word is the key. As the Supreme Court ruling portrays, I do not think there are precise comparisons. I think communities are different. There is no monolithic view from a minority English community; there is no monolithic view from all francophone minority communities. Each one has different pressures. From the point of view of substantive equality, it must be looked at that way.

There probably is no better way to find out how it is working than, as I said earlier in my remarks, to hear from people themselves in those communities what they think is working and what is not, and then, as far as possible, to tailor those particular needs.

Senator Fraser: Are you taking steps to do that?

Mr. Day: I believe we do that regularly. I believe the assessment is there — working with the managers, from the deputy ministers who are ultimately responsible in their own departments, through to their structures and organizations — to look at what services are working, what services are not and the feedback we are receiving. To continue, I think it is an ongoing pursuit. It will always be a work in progress.

Largely, we see improvement, but we cannot say that we have had an increase and leave it at that. We must continue to look at ways and means, whether we use the new office of the Chief Human Resources Officer, the Canada School of Public Service, or whether it is forums, annual or otherwise. I do not think we should be discouraged in the process, when we look at the fact that, in the year 2000, 82 per cent of positions requiring bilingual capacity were fulfilled. When we look at the 2008 report, that figure had moved up to 93 per cent. We see the improvements.

The fact that improvement is happening and can happen should not be something that causes us then to sit back and say, “Look at what we have done.” It shows that we can do things. We continue that pursuit, working through the agencies and working with the powers that are available to us to continue to move people along.

Senator Fraser: I think my time is up, unfortunately.

The Chair: Yes.

[*Translation*]

Senator De Bané: First off, Mr. Minister, thank you for joining us today. I do not doubt your determination to ensure respect for the country’s two official languages, as set out in the Constitution.

Comment expliquez-vous les différences entre les anglophones du Québec et les communautés francophones des autres provinces? Quelles mesures votre ministère a-t-il prises, prend-il et prendra-il pour comprendre le sens de ces différences et modifier ses politiques en conséquence?

M. Day : Vous avez parlé de « différences ». Je pense que c’est le mot clé. Comme l’indique la décision de la Cour suprême, je ne crois pas qu’il y ait de comparaisons précises. Je pense que les communautés sont différentes les unes des autres. Il n’existe pas de vision monolithique des populations minoritaires d’expression anglaise ou française. Chacune de ces communautés subit différentes pressions. C’est ainsi qu’il faut voir les choses pour assurer une égalité réelle.

Probablement que la meilleure façon de voir comment cela fonctionne, comme je l’ai dit précédemment, c’est d’être à l’écoute des gens de ces communautés pour savoir ce qui va et ne va pas, et ensuite, dans toute la mesure du possible, de s’adapter à leurs besoins particuliers.

Le sénateur Fraser : Prenez-vous des mesures dans ce sens?

M. Day : Il me semble que nous le faisons régulièrement. Je pense qu’en travaillant avec les gestionnaires, les sous-ministres, qui sont ultimement responsables de leurs propres ministères, et en se servant des structures et des organisations en place, on peut évaluer quels services fonctionnent et ne fonctionnent pas, ainsi que la rétroaction reçue. Je crois que c’est une quête perpétuelle.

En règle générale, nous voyons des améliorations, mais nous ne pouvons pas dire qu’il y a eu une augmentation et nous en tenir à cela. Nous devons continuer de trouver des façons et des moyens de progresser, que ce soit avec l’aide du nouveau Bureau du dirigeant principal des ressources humaines et de l’École de la fonction publique du Canada ou en organisant des forums et des rencontres annuelles, par exemple. Selon moi, il n’y a pas lieu de se décourager, quand on sait qu’en 2000, 82 p. 100 des emplois étaient occupés par des employés satisfaisant aux exigences linguistiques de leur poste, et que dans le rapport de 2008, ce taux était monté à 93 p. 100. Il y a donc eu des améliorations.

Mais ces améliorations réelles et possibles ne doivent pas être un prétexte pour nous reposer sur nos lauriers et faire nos propres louanges. Cela nous montre que nous sommes capables d’avancer. Nous continuons de progresser, en travaillant avec les agences et avec les pouvoirs qui nous sont conférés, afin de poursuivre sur la bonne voie.

Le sénateur Fraser : Je pense qu’il ne me reste plus de temps, malheureusement.

La présidente : Effectivement.

[*Français*]

Le sénateur De Bané : Monsieur le ministre, tout d’abord, j’aimerais vous remercier d’être avec nous aujourd’hui. Je ne doute pas de votre détermination à faire en sorte que les deux langues officielles du pays, tel que c’est inscrit dans la Constitution, la loi suprême du pays, soient respectées.

As I am sure you know, the Commissioner of Official Languages has been very harsh in his judgement of good governance as it applies to linguistic duality. For instance, he has questioned whether the Treasury Board has enough experts on staff at this time to ensure that federal institutions meet their official language obligations.

It seems that there are no longer any official languages experts, as they are commonly referred to, at Treasury Board to liaise with the various federal institutions. Increasingly, this task is falling to professional administrators who are not experts in language matters.

That is one of the reasons why the Commissioner of Official Languages has said the situation is stagnating. He had this to say, "I fear for the future. Will we have the leadership we need?" I would very much like to get your opinion on that and, if I might just say this, on anglophone participation in Quebec's public service. We have received many complaints from Quebec's English-speaking community which is under-represented.

I would really like your experts to read the testimony presented to the committee in Montreal and to send us their comments in writing.

[*English*]

As you know, perception is reality. They are convinced that they are underrepresented in the federal public service. In the provincial one, it is a tragedy. Anglophones represent barely 2 per cent. The federal government should do its part.

[*Translation*]

Mr. Day: I do not wish to comment on the provincial government. And with all due respect, I disagree with the observation that the situation is stagnating. The numbers belie that, because over the long term, we are seeing some improvement. I know that it is possible to make some improvements and many people want the situation to improve. I repeat that we have seen some improvement and the percentages are higher. However, we cannot stop there because as you said, there have been complaints.

I believe this is a good objective and perhaps in the year to come, we will not receive any complaints at all. I am convinced, however, that we have a responsibility to continue working with people, especially in the Montreal area where complaints have been made. We must continue working toward this objective. Nearly 93 per cent of Treasury Board Secretariat employees occupy positions that are designated bilingual imperative. At the management level, 97.9 per cent of employees are in such positions. It is not 100 per cent, but the percentage is not bad

D'autre part, comme vous savez, le commissaire aux langues officielles porte un jugement très sévère sur ce qu'il appelle « la bonne gouvernance » en matière de dualité linguistique. Ainsi, par exemple, il se demande dans quelle mesure le Conseil du Trésor est aujourd'hui équipé en spécialistes afin de pouvoir s'assurer que les différentes institutions fédérales, dans le domaine des langues, officielles font leur travail.

Il paraît qu'il n'y a plus d'experts de questions des langues officielles au Conseil du Trésor, ce que l'on appelle dans le jargon des « portefeuillistes », pour faire la liaison avec les différentes institutions fédérales. Ce travail est maintenant de plus en plus entre les mains d'administrateurs professionnels, mais qui ne sont pas des spécialistes des questions linguistiques.

C'est une des raisons pour lesquelles le commissaire aux langues officielles dit que la situation est en train d'être stagnante, et il dit : « Je crains pour ce qui s'en vient. Est-ce qu'il va y avoir le leadership nécessaire? » J'aimerais beaucoup vous entendre là-dessus et, si je peux ajouter également un petit mot, sur la présence des anglophones au Québec, dans la fonction publique. On a eu beaucoup de plaintes au Québec de la communauté anglophone qui n'est pas représentée à son juste pourcentage.

J'aimerais beaucoup que vos spécialistes lisent les témoignages que nous avons entendus à Montréal et nous envoient leurs commentaires par écrit sur ceux-ci.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, la perception équivaut à la réalité. Ils sont convaincus qu'ils sont sous-représentés dans la fonction publique fédérale. Au niveau provincial, c'est une tragédie. La représentation des anglophones est d'à peine 2 p. 100. Le gouvernement fédéral devrait faire sa part.

[*Français*]

M. Day : Je ne peux pas faire de commentaires concernant le gouvernement provincial. Et, avec le plus grand respect, je ne suis pas d'accord avec l'observation disant que la situation est stagnante. À mon avis, les chiffres n'indiquent pas que c'est le cas parce que, sur le long terme, on peut voir une amélioration. Je reconnais que des améliorations sont possibles, et beaucoup de gens veulent que cette situation s'améliore. Encore une fois, je dis que nous avons vu une amélioration, nous avons vu un accroissement des pourcentages, mais nous ne pouvons pas rester sans rien faire car il y a encore, comme vous l'avez mentionné, des plaintes.

Je pense que c'est une bonne cible et peut-être que dans l'année à venir, on ne recevra pas de plaintes. Cependant, je suis convaincu que nous avons la responsabilité de continuer à travailler avec les gens, surtout ceux dans la région de Montréal, d'où nous avons reçu les plaintes. Nous devons continuer à travailler vers ce but. Au Secrétariat du Conseil du Trésor, près de 93 p. 100 des gens occupent un poste pour lequel il est nécessaire d'être bilingue. Au niveau de la gestion, c'est 97,9 p. 100. Ce n'est pas parfait, mais ce n'est pas si mal. Il y a

either. In some regions, the percentages are still low and we need to continue working to improve the situation.

Senator Losier-Cool: Welcome, sir, and thank you for being here. My question concerns the roadmap that you spoke of in fairly general terms at the start of your presentation. You quoted a figure of \$1.1 billion over five years. The roadmap commits \$17 million over five years to the Official Languages Centre of Excellence. Later on, you alluded to the creation of a new office. Can you clarify for our benefit the responsibilities of the Centre of Excellence? Will the new office have the resources it needs to carry out its mandate? As we all know, resources have shrunk since 2009.

Mr. Day: The Official Languages Centre of Excellence has a mandate to work with and assist ministers. Resources are now protected by each department, unlike the past when a certain level of funding was allocated to the centre for service delivery. Now, resources are based in the departments to enable them to provide training to their employees and to encourage them to provide service in both official languages. The mandate of the centre is more to provide encouragement, not merely training. It encourages departments to develop and carry out training activities.

Senator Losier-Cool: Who is responsible for the Centre of Excellence? Is it the Office of the Chief Human Resources Officer? As we learned, the office's budget was cut. In your opinion, does it have the financial resources it needs to carry out its mandate? Who is the responsible authority? You mentioned several agencies.

Mr. Day: As I said, as President of the Treasury Board, I am responsible for Parts IV, V and VI. Minister Moore is responsible for services. He evaluates the progress made from year to year and conveys his findings in a report. He is responsible for doing that. Deputy ministers have more responsibilities today than they did before and it is for the better, in my view. We will continue to supervise, to provide training and to ensure that the services are in compliance with the act.

Senator Rivard: Madam Chair, you will recall that I was unable to attend every single meeting, as I was serving on another committee. I familiarized myself with the testimony presented and I was surprised to learn that in Quebec, Anglophones continue to be under-represented in the public service. We tend to criticize the fact that French-speaking Canadians in other provinces are under-represented. The ideal situation would be to strike a balance.

In the Quebec City region, anglophones account for 14 per cent of the population, while their participation rate in the federal public service is also 14 per cent. Their representation is therefore balanced. In other regions, be it Montreal or the

quelques régions où les pourcentages sont encore faibles et pour lesquelles il est nécessaire de continuer à travailler pour améliorer la situation.

Le sénateur Losier-Cool : Monsieur le ministre, bienvenue et merci d'être là. Ma question porte sur la Feuille de route, à laquelle vous avez fait allusion dès le début de votre présentation d'une façon assez générale parce que vous mentionnez le 1,1 milliard de dollars sur cinq ans. Dans cette Feuille de route, il y a 17 millions de dollars sur cinq ans pour le Centre d'excellence des langues officielles. Plus loin, dans votre présentation, vous avez parlé de la création du Bureau du dirigeant. Pourriez-vous nous donner des précisions sur les responsabilités du Centre d'excellence? Est-ce que ce Bureau du dirigeant a les ressources suffisantes pour remplir son mandat? On sait que depuis 2009, les ressources ont diminué.

M. Day : La responsabilité du Centre d'excellence en langues officielles est de travailler avec les ministres pour les aider. Les ressources sont maintenant protégées par chacun des ministères. Ce n'est plus comme par le passé quand on donnait une certaine somme d'argent au centre pour la prestation des services. Maintenant, les ressources sont dans tous les ministères pour qu'ils offrent de la formation à leurs employés et pour encourager l'offre de service dans les deux langues officielles. C'est pourquoi le centre est davantage un centre d'encouragement. Il n'offre pas seulement de la formation. Il encourage les ministères à développer et à poursuivre la formation.

Le sénateur Losier-Cool : Qui est responsable de ce centre d'excellence? Est-ce que c'est le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines? On apprend que ce bureau a connu une diminution de ses ressources financières. Est-ce que vous croyez qu'il a suffisamment d'argent pour remplir son mandat? Et qui en est responsable? Vous avez parlé de plusieurs organismes.

M. Day : Comme je l'ai dit, en tant que président, je suis responsable des parties IV, V et VI. Le ministre Moore est responsable de la partie VII, il évalue les progrès d'une année à l'autre et il fait part de ses conclusions dans un rapport. C'est sa responsabilité. Aujourd'hui, les sous-ministres ont davantage de responsabilités qu'avant et, selon moi, c'est mieux ainsi. Nous allons continuer à superviser, à donner de la formation et à nous assurer que les services respectent le niveau indiqué par la loi.

Le sénateur Rivard : Madame la présidente, vous vous souviendrez que je n'ai pas pu assister à toutes les audiences, car je siégeais à un autre comité. J'ai pris connaissance des témoignages entendus et j'ai été surpris de constater qu'au Québec, les anglophones trouvent qu'ils ne sont pas suffisamment représentés dans la fonction publique. C'est le reproche qu'on fait aux Canadiens lorsque, dans les autres provinces, il n'y a pas assez de gens d'expression française en place. Il reste à souhaiter l'équilibre.

Pour ce qui est de la région de Québec, il y a 14 p. 100 d'anglophones et 14 p. 100 sont représentés dans la fonction publique fédérale. L'équilibre est donc respecté. Dans d'autres régions, que ce soit à Montréal ou dans les Cantons-de-l'Est, les

Eastern Townships, there have been complaints. Our objective is ensuring compliance with the act and seeing to it that steps are taken to make everyone happy.

[*English*]

The Chair: Mr. Day, thank you again for accepting our invitation.

[*Translation*]

We appreciate it very much. I am disappointed that we cannot spend more time with you today, but the Senate is sitting at 6 p.m. and our presence is required there. Thank you for your cooperation and understanding. I would like to take this opportunity to wish everyone a happy holiday season.

(The committee adjourned.)

gens se sont plaints. On se donne pour objectif le respect de la loi et que tous les efforts soient mis en place pour que tout le monde soit heureux.

[*Traduction*]

La présidente : Monsieur Day, je vous remercie encore d'avoir accepté notre invitation.

[*Français*]

Nous vous en sommes très reconnaissants. Je suis désolée du peu de temps que nous avons eu aujourd'hui, mais le Sénat siège à 18 heures et nous devons y être présents. Je vous remercie de votre collaboration et de votre compréhension. Je souhaite à tous de très joyeuses Fêtes.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable Stockwell Day, P.C., M.P., President of the
Treasury Board.

COMPARAÎT

L'honorable Stockwell Day, C.P., député, président du Conseil du
Trésor.